

Activités internationales Croix-Rouge de Belgique

Rapport annuel
2021



CROIX-ROUGE
de Belgique



Agir pour un monde plus juste et des communautés plus résilientes

Le Département international de la Croix-Rouge de Belgique (CRB) mène des activités qui se répartissent entre le plaidoyer en faveur du respect du droit international humanitaire (DIH), le rétablissement des liens familiaux (RLF), la participation aux opérations de secours du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la collaboration avec des partenaires du Mouvement en Afrique pour renforcer la résilience des communautés vulnérables.

En 2021, nous avons œuvré auprès des responsables politiques belges pour renforcer le cadre juridique national et l'influence de la Belgique sur la scène internationale en matière de DIH. Nous avons également multiplié les initiatives pour rétablir et maintenir le contact entre des proches séparés par les guerres, les catastrophes ou la migration.

Dans nos pays partenaires (RDC, Burundi et Rwanda, Burkina Faso, Niger, Mali, Sénégal et Bénin), nous avons continué à renforcer la capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes, des crises et des vulnérabilités sous-jacentes, à faire face aux effets de l'adversité sans compromettre le potentiel de développement à long terme. Nous avons également soutenu nos partenaires dans la réponse aux urgences locales.

Ensemble, nous avons poursuivi la mission du Département international de la CRB : sauver des vies à travers des actions concrètes et soutenir l'action humanitaire de manière pérenne.



Notre plaidoyer en faveur du respect du droit international humanitaire

Le droit international humanitaire (DIH) protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités et limite le choix des moyens et des méthodes de guerre, afin de restreindre les effets néfastes des conflits armés. Promouvoir le DIH, c'est contribuer à bâtir une société plus humaine et plus responsable. Selon le mandat de la Croix-Rouge de Belgique (CRB), nous diffusons le DIH auprès d'un public varié, aussi bien scolaire que professionnel, et nous menons des actions de plaidoyer afin que les autorités belges intègrent le DIH dans le droit national. Aujourd'hui, les conflits et leurs conséquences sur le respect de la dignité humaine perdurent même en situation de pandémie. Il nous paraît donc essentiel de maintenir cette mission, en toutes circonstances.

Former, sensibiliser, mobiliser

En 2021, la CRB a mené plus de 70 actions avec des volontaires, accompagné plus de 50 enseignant-es et formé plus de 500 (futur-es) professionnel-les. Parmi les projets les plus marquants de cette année, nous avons eu l'opportunité de présenter à des centaines d'élèves de 15 à 18 ans notre nouvel outil pédagogique « Ren-

dez-vous en guerre inconnue », qui permet aux jeunes de réfléchir aux conséquences de leurs décisions prises dans le contexte d'un conflit armé fictif. Des collaborations avec le secteur culturel (cinéma Palace, Théâtre des Tanneurs) ont également vu le jour afin de sensibiliser des publics moins convaincus à la pertinence du DIH.



Un plaidoyer bilatéral et confidentiel avec les autorités

La CRB participe aux réflexions sur les défis actuels du DIH en émettant des recommandations et en identifiant des engagements à prendre par les autorités.

Réglementer les armes autonomes

Le 10 novembre 2021, la CRB a été auditionnée par la Commission Défense nationale de la Chambre des représentants afin de présenter sa position sur les systèmes d'armes autonomes qui s'appuient sur la technologie numérique. Il était important de rappeler leur impact humanitaire potentiel et de veiller à un usage de ces nouveaux moyens et méthodes de guerre conformément au DIH. L'organisation a eu l'occasion d'éclairer les députés sur les caractéristiques de ces armes, les conséquences humanitaires et questions d'interprétation et d'application du DIH suscitées par leur utilisation.

Limiter l'utilisation des armes explosives en zones peuplées

Dans son dialogue avec les autorités, la CRB a également été auditionnée devant la Chambre des représentants dans le cadre d'une proposition de résolution relative au renforcement de la protection des civils contre les conséquences liées à l'utilisation des armes explosives à large rayon d'impact dans les zones densément peuplées. Cette résolution a été adoptée en avril 2021 et répond aux principales préoccupations humanitaires exprimées par notre organisation.





Notre mission de rétablissement des liens familiaux

Plaçant le principe d'Humanité au cœur de nos activités, la Croix-Rouge de Belgique (CRB) déploie un service de rétablissement des liens familiaux (RLF) pour les personnes qui ont perdu la trace d'un être cher suite à un conflit armé, une catastrophe naturelle, une trajectoire migratoire ou autre situation humanitaire. Notre expertise s'articule autour de trois axes : prévenir la rupture du lien familial, effectuer des recherches, et maintenir le lien familial lorsque les moyens de communication classiques sont indisponibles ou inaccessibles.

Plusieurs centaines de recherches en cours

La CRB reçoit chaque année des centaines de demandes émanant de personnes vivant en Belgique, à la recherche de leurs proches. En réponse à ces demandes, nous récoltons des informations pour identifier et localiser les personnes disparues, et nous lançons des recherches via le Réseau RLF du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MCRCR). Ce travail

de recherche est notamment mené en collaboration avec des référents communautaires au sein des communautés guinéenne, afghane, soudanaise, ... En 2021, la CRB a traité 276 nouvelles demandes qui s'ajoutent aux 402 dossiers toujours actifs, mais ouverts avant 2021. Parmi ces demandes, 122 personnes ont été retrouvées.

Disparitions sur les routes migratoires

Chaque année, des milliers de personnes perdent la vie ou disparaissent au cours de leur parcours migratoire. Le 18 avril 2015, le naufrage d'un bateau au large de la Libye a entraîné la mort de nombreux migrants de 15 nationalités différentes. En janvier 2017, suite à un accord tripartite signé entre la Croix-Rouge italienne, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Commissariat spécial du gouvernement italien pour les personnes disparues, un travail d'identification des migrants décédés dans plusieurs naufrages, dont celui d'avril 2015, est mené (projet Catania). Depuis 2021, le service RLF de la CRB est associé à ce projet et tente de contacter les proches des personnes décédées. Cette année, la CRB a également rejoint le groupe de travail du MCRCCR sur les migrants décédés et l'information aux familles.

Une supervision essentielle

Les collaborateur·rices du service RLF sont continuellement exposé·es à des expériences de vie difficiles, où ils accueillent l'émotion et la détresse des personnes sans nouvelle de leurs proches. Depuis 2019, l'équipe RLF est suivie par une psychologue dans le cadre de supervisions. C'est un espace où chacun·e peut déposer des situations difficiles en toute confidentialité, échanger et recevoir une écoute ainsi qu'un appui, de la part de la psychologue et de ses pairs. Ce travail de supervision vise à permettre une distanciation et réduire les risques psychosociaux.





Nos actions internationales

La Croix-Rouge de Belgique (CRB) agit pour réduire les risques de catastrophes, sauver des vies et améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables. Lors des urgences, nous contribuons à la réponse du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MCRCR) en déployant du personnel sur place et/ou via un appui financier. Nous intervenons toujours en soutien à la Société nationale du pays concerné par la catastrophe, selon le principe de la localisation de l'aide. Sur le long terme, nous investissons dans le développement et le renforcement de nos 8 partenaires Croix-Rouge en Afrique. Nous les accompagnons à mettre en œuvre des activités visant à renforcer la résilience des communautés locales.

Nos atouts

Localisation de l'aide

L'approche partenariale de la CRB part du principe que les Sociétés Nationales (SN) sont responsables de leur propre développement. Elles sont les mieux placées pour connaître les besoins des populations locales. C'est pourquoi la CRB privilégie une gestion dite « déléguée », c'est-à-dire une gestion di-

rigée par le partenaire sur base de sa stratégie. La CRB l'aide à renforcer ses capacités et l'accompagne dans la mise en œuvre des activités qu'il souhaite développer pour les communautés vulnérables.

La résilience communautaire

La résilience des communautés est leur capacité à anticiper les effets des catastrophes et des crises, à s'y préparer et à les surmonter sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme. Pour la CRB, le développement est efficace et durable s'il s'attache à renforcer la résilience des communautés. Les projets de développement doivent donc cibler les vulnérabilités sous-jacentes des communautés dans tous les domaines en s'appuyant sur les forces, tant au niveau individuel, collectif et institutionnel. La communauté doit également évaluer elle-même ses capacités et ses vulnérabilités face aux risques et réfléchir à un plan d'action accompagnée par la Croix-Rouge locale.

Le transfert monétaire

À la suite d'une catastrophe, donner de l'argent aux victimes représente souvent une des manières les plus efficaces et dignes de les aider ; c'est leur conférer le pouvoir de prendre en main leur propre reconstruction. De plus, le transfert monétaire permet de relancer l'économie locale. Il peut s'agir de donner de l'argent liquide aux bénéficiaires (cash), effectuer des paiements électroniques ou leur fournir des bons d'achat spécifiques (Voucher Assistance). Les délégués du pool de l'Unité d'Urgence de la Croix-Rouge mettent leur expertise à disposition des SN pour des appuis ponctuels.



L'engagement communautaire et la redevabilité

L'approche « Engagement Communautaire et Redevabilité » (ECR), préconisée par le MCRCR depuis 2017, considère la communauté comme agent de son développement et décideur du changement qui la concerne. La communauté est donc systématiquement associée dans toutes les phases du cycle d'un projet. L'approche ECR garantit la redevabilité de la Croix-Rouge envers la communauté à travers la mise en place de systèmes formels de retour d'informations.

Prévoir et anticiper les risques

Pour le MCRCR, la connaissance des risques de catastrophe est primordiale. Identifier, cartographier et anticiper les risques potentiels pour les populations vulnérables permet de mettre en place des actions avant qu'une catastrophe ne survienne. La CRB utilise plusieurs mécanismes s'inscrivant dans cette démarche : la surveillance à base communautaire (SBC) permettant de signaler les risques précoces épidémiologiques, et le Forecast-based Action (FbA) ou Forecast-based Financing (FbF), qui aide les habitant-es à se protéger et sécuriser leurs biens avant l'apparition d'aléas climatiques. L'approche de la résilience communautaire entre également dans cette dynamique de focalisation sur les risques afin de les réduire.

Nos réponses aux urgences

Une équipe de délégué-es peut être déployée dans des contextes d'urgences internationales à la demande de la Fédération des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), ou en appui à d'autres SN, soit dans le cadre d'une 'Emergency Response Unit' (ERU) – unité d'intervention d'urgence, soit dans le cadre d'une 'Rapid Response' (RR) – réponse rapide.

Unité d'intervention d'urgence

Après le séisme qui a touché Haïti le 14 août 2021, les Croix-Rouge du Benelux ont mobilisé et envoyé une équipe de délégué.es dans le cadre d'une ERU. Les délégué.es sur le terrain ont pu participer à la distribution de biens de première nécessité (kits d'hygiène, kits pour la réparation ou la reconstruction des abris, etc.) aux victimes du séisme. La CRB a mobilisé trois délégué-es pour cette opération.

Les transferts monétaires

La CRB a organisé une formation en transferts monétaires ('Practical Emergency Cash Transfert – PECT') au Sénégal en octobre 2021, en collaboration avec le MCRRCR, la FICR et le CICR. Plus de 25 participants, membres des SN d'Afrique de l'Ouest, ont participé à cette formation. De plus, CRB a proposé des formations spécifiques aux SN partenaires du Burkina Faso, Mali et Niger, sur 'Red Rose', un outil informatique permettant de gérer plus efficacement les aspects liés à la collecte de données de transferts monétaires.

Réponse rapide

Par ailleurs, la CRB a mobilisé du personnel spécialisé RR à court terme pour soutenir des opérations d'urgence de la FICR.

- D'avril à juin 2021, une déléguée a été déployée en tant qu'Opération Manager auprès de la FICR dans la région du Sahel, pour appuyer les SN dans la gestion des fonds d'urgence suite aux inondations. Un autre délégué l'a appuyée pendant un mois.
- La CRB est également venue en aide aux personnes affectées par les inondations dans la région du Sahel, en collaboration avec les SN dans la gestion des fonds d'urgence, gérés par la FICR.
- D'avril à mai, une déléguée de la CRB a été déployée à Dakar, au Sénégal, pour appuyer la Croix-Rouge Sénégalaise et le CICR dans la mise en œuvre d'activités de rétablissement des liens familiaux (RLF).
- Par ailleurs, en Belgique, 4 délégués de la CRB ont apporté leur expertise dans la gestion d'urgence relative aux inondations qui ont affecté la population belge durant l'été 2021.
- D'octobre à décembre, une déléguée de la CRB a coordonné les réponses en transferts monétaires dans la région du Sahel auprès de la FICR.
- Un responsable des opérations a également été déployé dans le cadre du programme d'assistance humanitaire et protection pour les populations en déplacement. Cette opération a été menée en partenariat avec la FICR et SOS Méditerranée à bord du bateau Ocean Viking. L'objectif : apporter un soutien aux populations en déplacement (premiers secours, biens de première nécessité, RLF, ...).





Les programmes humanitaires

En plus de ces interventions d'urgence, la CRB soutient également ses partenaires locaux dans de nombreuses interventions humanitaires, visant à venir en aide aux populations affectées par des crises complexes et chroniques.

Région du Sahel - Burkina Faso

Le Burkina Faso est touché par une grave crise humanitaire depuis 2015, avec un contexte sécuritaire tendu et un renforcement de la violence lié aux groupes armés qui sévissent dans la région. Ce contexte de crise a entraîné le déplacement interne de plus de 1 500 000 personnes. La Croix-Rouge est venue en aide à plus de 200 000 personnes vulnérables dans les régions du Sahel et Centre-Nord (déplacés internes et communautés hôtes). L'organisation a distribué de la nourriture, des articles ménagers essentiels et des kits d'hygiène, favorisé l'accès au logement et renforcé les moyens de subsistance.

De plus, l'organisation a aussi amélioré les compétences des acteurs locaux afin qu'ils soient capables de faire face aux catastrophes naturelles et aux situations de crise. La CRB a mené cette intervention avec le soutien de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (ECHO), de la Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) humanitaire, du Centre de Crise et de Soutien du Gouvernement français, de la Croix-Rouge danoise et de ses partenaires locaux.

Région du Sahel

Mali

Conflits, violences intercommunautaires, attaques de groupes armés radicaux entraînant le déplacement interne de populations, le Mali est marqué par un contexte sécuritaire tendu. Avec le support financier de la DGD, la CRB a apporté un soutien à plus de 63 000 personnes vulnérables (déplacés internes, communautés hôtes). Des transferts monétaires permettant aux populations de subvenir à leurs besoins essentiels ou de mettre en place des activités génératrices de revenus ont également eu lieu. La Croix-Rouge a également sensibilisé les populations au sujet de thématiques telles que la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la prévention de conflits et la cohésion sociale.

© CRB



Région du Sahel

Niger

La CRB intervient également au Niger, pays fortement touché par l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la sécheresse et les inondations. Le pays est aussi régulièrement affecté par les épidémies saisonnières (et notamment l'épidémie Covid-19). Enfin, les groupes armés qui sévissent dans le pays entraînent un climat d'insécurité, au Niger mais aussi dans les pays limitrophes. Grâce au soutien de la DGD, la Croix-Rouge est venue en aide à près de 18 500 personnes dans la région de Maradi, en assurant des transferts monétaires, en permettant aux populations de bénéficier d'activités génératrices de revenus et en les sensibilisant au sujet de thématiques telles que la réduction de risques de catastrophes, la santé, et la cohésion sociale.

Région des Grands Lacs Burundi

Au Burundi, la CRB soutient son partenaire local dans la province de Cankuzo, à l'est du pays, deuxième province d'accueil des personnes déplacées internes dans le pays, régulièrement affectée par les catastrophes naturelles. Les conditions de vie de la communauté hôte sont également affectées, et la cohésion sociale entre cette communauté et les populations réfugiées et déplacées est fragile. Avec le soutien de la DGD, la Croix-Rouge est venue en aide à plus de 67 000 personnes en assurant notamment des transferts monétaires, en organisant des ateliers de formation pour reconstruire les abris endommagés par les catastrophes naturelles et en menant des activités de sensibilisation.



© CRB

Région des Grands Lacs Rwanda

Les réfugiés au Rwanda font face à des conditions de vie difficiles dans les camps et à des tensions avec les communautés hôtes. Avec le support financier de la DGD, la CRB a apporté un soutien à plus de 85 000 personnes dans les camps de Mahama et Nyabiheke, dans les centres de réception de Bugesera et Nyanza et à Kigali. La Croix-Rouge a distribué des articles ménagers essentiels, a assuré les transferts monétaires, a organisé des formations professionnelles et mis en place des activités génératrices de revenus. La Croix-Rouge a également distribué des masques et du gel hydroalcoolique. Enfin, l'organisation a apporté un soutien aux populations vivant à la frontière avec la République démocratique du Congo dont les maisons ont été endommagées par l'éruption du volcan Nyiragongo (22 mai 2021).

Nouveaux programmes humanitaires

D'une part, avec le soutien de la DGD, la CRB appuie ses partenaires au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et Rwanda afin qu'ils protègent les plus vulnérables : populations déplacées, réfugiées et retournées et communautés hôtes (programme AMoPAH – Alliance du Mouvement Croix-Rouge pour la Protection et l'Assistance Humanitaires). D'autre part, au Burkina Faso et au Niger, la CRB s'est engagée dans un nouveau programme qui vise à préparer les populations locales aux risques de catastrophes naturelles, d'épidémies et de déplacements de populations ('Programmatic Partnership Programme' avec le FICR et la DG ECHO).



Renforcer la résilience vers plus d'autonomie

Activités collectives et communautaires

Dans la région des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Burundi, Rwanda) et du Sahel (Burkina Faso, Niger, Mali et Sénégal) ainsi qu'au Bénin, la CRB a contribué à renforcer la résilience des communautés. En 2021, plus de 470.000 personnes des 8 pays partenaires ont bénéficié de notre appui. Avec l'aide financier de la DGD et de l'Union européenne, la Croix-Rouge a soutenu des activités différentes d'une communauté à l'autre en fonction des risques identifiés par

la communauté même. Ces activités vont de la construction ou réhabilitation d'infrastructures collectives (puits, banques de céréales...) à la mise en place de mesures de mitigation des risques de catastrophe (fossés antiérosifs, plantation d'arbres, ...). La mise en place de ces activités implique fortement la population et est accompagnée par des séances interactives (théâtre, cinéma-mobile, ...) de promotion de la santé et des comportements sains et sûrs.

Nouveau programme : environnement, genre et inclusion

La CRB a élaboré un nouveau programme de cinq ans (2022-2026) sur le thème de la résilience, présenté à la DGD en juillet 2021, et comprenant notamment des actions spécifiques liées à la protection de l'environnement et à l'intégration systématique de l'approche protection, genre et inclusion. Entre janvier et juillet 2021, la Croix-Rouge et ses partenaires ont donc visité de nouveaux lieux d'intervention, mené des séances communautaires, rencontré les autorités locales et les autres organisations dans les zones identifiées, et élaboré les propositions et budgets du Programme. La CRB a également contribué à l'élaboration de cadres stratégiques communs, favorisant la coordination et concertation entre les stratégies d'intervention des acteurs belges présents dans un même pays.

Un partenariat constructif et équilibré

Les projets de résilience communautaire ont été réalisés avec une forte implication des Croix-Rouge locales et de nos partenaires. Pour la Croix-Rouge, renforcer les capacités des partenaires et développer un partenariat constructif et équilibré est essentiel. En 2021, la Croix-Rouge a également mené trois évaluations du partenariat avec la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Sénégal. L'objectif : s'assurer de la pertinence de son appui et de l'alignement sur la vision de l'organisation partenaire. Des recommandations utiles ont été définies suite à ces échanges.

Nos finances

ACTIF	2020	2021
Immobilisations incorporelles et corporelles	5 246	1 109
Créances et cautionnements en numéraire	841	841
Actifs immobilisés	6 087	1 949
Compte courant intercompany	1 108 905	412 080
Autres créances	3 583 763	1 835 291
Valeurs disponibles	7 475 645	9 945 481
Comptes de régularisation	662	43 548
Actifs circulants	12 168 975	12 236 399
Total de l'actif	12 175 062	12 238 348

PASSIF	2020	2021
Fond Action Internationale	1 732 310	1 717 606
Fond Urgence Internationale	782 635	700 280
Fond Epidémies	39 537	23 925
Réserve disponible	302 856	302 856
Bénéfice reporté	1 679 338	1 524 588
Fond propres	4 536 675	4 269 254
Provision pour risques et charges	381 812	242 842
Dettes commerciales	62 062	292 458
Dettes sociales, salariales et fiscales	182 738	156 456
Subsides à reporter	5 986 289	6 634 314
Dettes diverses	1 010 784	601 780
Comptes de régularisation	14 702	41 244
Dettes	7 256 575	7 726 252
Total du passif	12 175 062	12 238 348

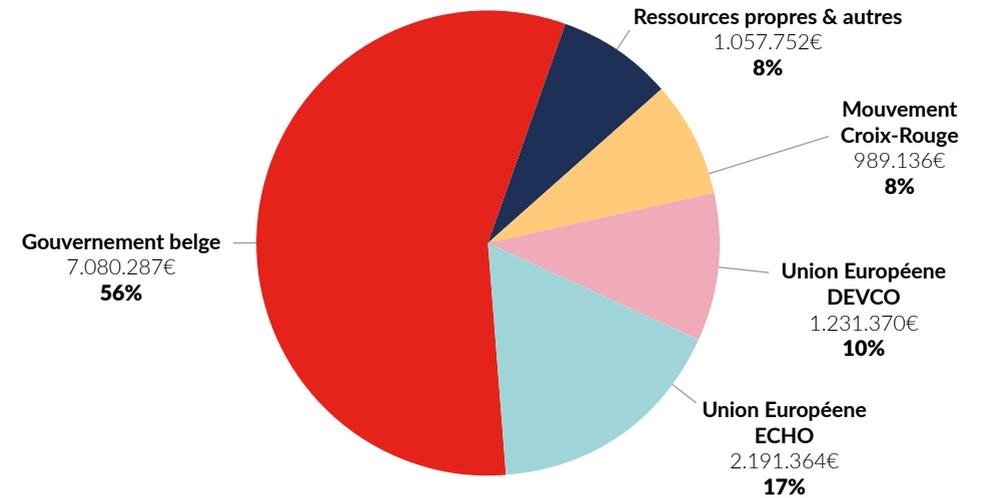




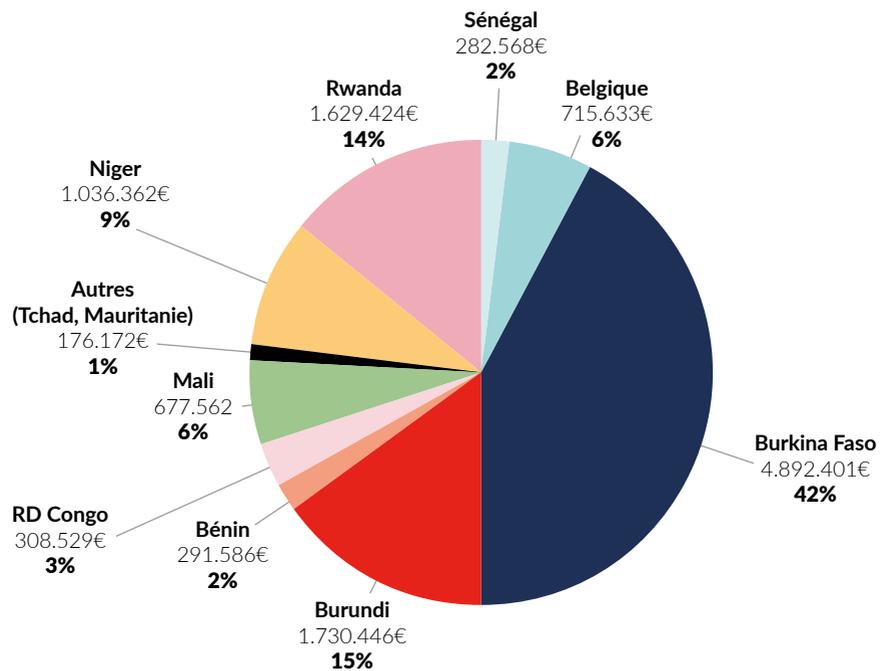
© CRB

Ressources 2021

13.221.252€ (100%)



Volume d'activités 2021 / Pays

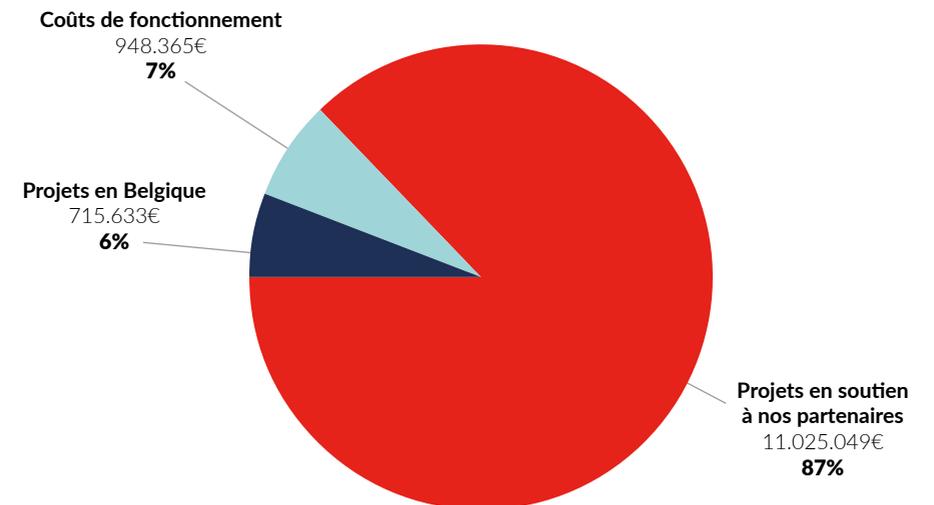


Dépenses 2021

12.689.047€ (100%)

Coûts opérationnels sur le terrain

11.973.414€ (94%)



Notre organisation

Transparence

La Croix-Rouge de Belgique (CRB) gère les fonds disponibles en toute transparence. Les comptes de l'ASBL Croix-Rouge de Belgique – Activités internationales sont revus par le Conseil d'administration et approuvés par l'Assemblée générale de l'ASBL. Ils sont vérifiés annuellement par un commissaire du cabinet d'audit financier Ernst & Young. L'Union européenne et la Direction générale de la coopération au développement (DGD) mandatent et effectuent des contrôles réguliers. L'ASBL publie ses comptes sur son site internet et sur le portail des Organisations Non Gouvernementales (ONG) reconnues par le Gouvernement belge : ong-livreouvert.org. L'ASBL encode chaque année les données de son financement quinquennal DGD sur le site de transparence internationale : iatistandard.org/fr. Pour l'année fiscale 2021, nos comptes ont été approuvés sans réserve.

Certification ECHO

La Commission européenne a décidé d'octroyer le certificat de partenariat à l'ASBL Croix-Rouge de Belgique – Activités internationales, après une évaluation positive de sa demande en tant qu'organisation éligible et remplissant les critères pour recevoir un financement de l'Union européenne pour la mise en œuvre des actions d'aide humanitaire sur la base des termes de référence rédigés par la Commission. Cette certification, disponible sur notre site internet, est valable pour une durée de 7 ans à compter de 2021.

Intégrité

La CRB prend les mesures appropriées pour lutter contre les comportements portant atteinte à l'intégrité. Tous les collaborateurs sont tenus de se conformer aux principes, valeurs et règles énoncés dans la Charte de la CRB et, en mission ou en expatriation, dans le Code de conduite. Par ailleurs, en mai 2018, l'ASBL Croix-Rouge de Belgique – Activités internationales a renforcé son engagement en adoptant la Charte Intégrité du secteur ONG belge. Suite à cela, elle a mis en place une Politique intégrité à destination de son personnel et du personnel de ses partenaires travaillant sur ses projets. Pour l'année 2021, la CRB a pris les mesures nécessaires concernant deux cas de fraude, survenus dans le cadre de ses opérations à l'international.

Genre

L'égalité entre femmes et hommes ainsi que la lutte contre les discriminations fondées sur le genre font partie des valeurs de base de la CRB. Afin de renforcer et d'institutionnaliser cette culture sensible au genre, l'ASBL Croix-Rouge de Belgique – Activités internationales a signé la Charte Genre adoptée en juin 2018 par les cinq structures fédératives des ONG belges – ACODEV, CNCD-11.11.11., 11.11.11., ngo-federatie et FIABEL ! En l'approuvant, notre organisation s'engage à soutenir un élan positif en son sein autour de l'égalité et à mettre en place les actions nécessaires pour que les intentions se matérialisent.



Nos partenaires

Nos volontaires et nos membres profondément engagés, les départements de la Croix-Rouge de Belgique, comités provinciaux, Maisons Croix-Rouge et Sections locales qui contribuent à mettre en œuvre nos activités ou qui nous soutiennent.

Les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment nos 8 partenaires Croix-Rouge en Afrique et les Sociétés nationales participantes actives dans ces pays, le Climate center, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge.

Nos partenaires opérationnels : Enabel, Médecin du Monde Espagne, Handicap International, WAPA, les Acteurs de la Coopération Non Gouvernemental belges (et leurs partenaires), le Hub humanitaire, Caritas Belgique et Fedasil.

Nos partenaires financiers : l'Union européenne Direction Générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européenne (DG ECHO) et la Direction Générale des partenariats internationaux (DG INTPA), le Gouvernement belge (DGD), Wallonie-Bruxelles International, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Chancellerie du Premier ministre, Enabel, la Fondation Roi Baudouin, Éducation Santé Société ASBL, Vivaqua, etc.



Financé par
l'Union européenne

be water
be.brussels



ESS
Éducation Santé Société



Protection civile
et aide humanitaire
de l'Union européenne



Belgique
partenaire du développement


Wallonie - Bruxelles
International.be

 Fondation
Roi Baudouin
Agir ensemble pour une société meilleure



Enabel 


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES